

Coopération transfrontalière au titre de l'IEVP – Programme Carélie

Dotation totale: (2007-2013): 23,203 millions d'euros

Régions éligibles:

Finlande: Kainuu, Ostrobothnie septentrionale, Carélie septentrionale; régions limitrophes: Laponie, Savonie du Nord

Russie: République de Karélie; régions limitrophes: oblast de Mourmansk, oblast d'Archdangelsk, oblast de Leningrad et St. Petersbourg

Autorité de gestion: Conseil de la région d'Oulu, Finlande

L'**objectif stratégique** du programme est d'améliorer le bien-être dans la zone couverte par le programme au moyen de la coopération transfrontalière.

Priorités:

1. Développement économique: renforcement de la coopération économique transfrontalière et des activités économiques transfrontalières, amélioration des conditions de coopération économique transfrontalière. Les piliers de la coopération économique concernant la zone couverte par le programme sont le secteur forestier et la filière bois, ainsi que le tourisme.

2. Qualité de vie: environnement propre et agréable; systèmes de planification et structures de service à l'appui de la coopération transfrontalière; modification des comportements et jeunesse – clefs de voûte de la future coopération; santé et bien-être – défis communs; culture; coopération en matière d'organisation civique.